Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2025 - 6742 - 2016 B 00913 - 790 482 624 - ABC CAROSTYL

25/6742 2016B913

2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

07 JUIL. 2025
Tribunal judiciaire de Colmar

N° 2065-SD
2024
cerfa
N° 11084*25
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
				Régime réel normal	X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL ABC BATIMENT	62, RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR Mél : vogest@orange.fr
SIRET 7 9 0 4 8 2 6 2 4 0 0 0 2 6	Ancienne adresse en cas de changement :
Adresse du principal établissement :	
62, RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de carrelage et peinture	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	47 015	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A	☐	Autres dispositifs	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	EBP ELITE EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: S	Nom et adresse du conseil:
SARL VOGEST 2 ALLEE D'HELSINKI 67201 SCHILTIGHEIM Tél: 0388263177 0388659769	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 14/02/2025 Lieu : COLMAR
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire: MR BINGOL ALI GERANT
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ Prestataire :	Signature : Certifie conforme et exact à l'original.

Page 1 sur 2 Millésime 2024

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 *bis*-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2024

Cocher la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*
BINGOL ALI ASSOCIE GERANT 5 RUE DE PRAGUE 6800 COLMAR	100	2024	36 000		10 966		

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

EBP Informatique 2027

2024

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2024**

cerfa

N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	62, RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR	
SIRET	7 9 0 4 8 2 6 2 4 0 0 0 2 6	
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2	Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2024 Net 3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 204	AS 10 824	7 379
		Autres immobilisations corporelles	AT	73 555	AU 40 196	33 359
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	441	BI	441
		TOTAL (II)	BJ	92 200	BK 51 021	41 179
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	229 248	BY	229 248
		Autres créances (3)	BZ	13 617	CA	13 617
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	75 785	CG	75 785
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI	
		TOTAL (III)	CJ	318 650	CK	318 650
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	410 850	1A 51 021	359 829

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	441	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

BDF Informatique 2024

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

									Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)							DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…							DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK		)		DC	
	Réserve légale (3)							DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)		DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ		)		DG	
	Report à nouveau							DH	33 836
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	70 625
	Subventions d'investissement							DJ	
	Provisions réglementées *							DK	
	TOTAL (I)							DL	105 561
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM	
	Avances conditionnées							DN	
	TOTAL (II)							DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	
	Provisions pour charges							DQ	
	TOTAL (III)							DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles							DS	
	Autres emprunts obligatoires							DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	47 724
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI		)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	60 122
	Dettes fiscales et sociales							DY	146 422
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ	
	Autres dettes							EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB	
	TOTAL (IV)							EC	254 268
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**							ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)							EE	359 829

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		- Écart de réévaluation libre		1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	254 268
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
			1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (dont composants L9)	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions (dont composants M2)	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (dont composants M3)	KS	17 118	KT	KU 1 086
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport *	KY	42 842	KZ	LA 13 369
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	17 345	LC	LD
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	77 304	LO	LP 14 455
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	441	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	441	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	77 745	ØH	ØJ 14 455

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: Par virement de poste à poste	Diminutions: Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels	IT		MJ	MK 18 204	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 56 211	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 17 345	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH 91 759	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 441	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 441	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 92 200	ØM

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Ere Informatique 2023

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise	SARL ABC BATIMENT	Néant ☒ *

Exercice N clos le : 31/12/2024

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) [1]		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col .1– col. 2) – col. 5] [5]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice [4]	
				Montant des suppléments d'amortissement [2]	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés [3]		
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Edit Informatique 2024

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 586	QA	1 239	QB		QC	10 824
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	17 970	QI	7 546	QJ		QK	25 515
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 161	QM	2 521	QN		QO	14 681
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	39 716	QV	11 305	QW		QX	51 021
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	39 716	ØP	11 305	ØQ		ØR	51 021

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		**Total général *non ventilé*** (NS + NT + NU)	NY		**Total général *non ventilé*** (NW – NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑦ **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ⊡ *

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

Provisions inscrites au bilan

Extension 1

Provisions pour hausse des prix

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 2

Autres provisions réglementées

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 3

Provisions pour impôts

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

Provisions inscrites au bilan

2056

Extension 4

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 5

Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 6

Autres provisions pour dépréciation

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC BATIMENT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT 1		À 1 AN AU PLUS 2		À PLUS D'UN AN 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	441	UV	441	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 200		1 200			
	Autres créances clients	UX	228 048		228 048			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 933		1 933			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 278		9 278			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 406		2 406			
Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX	VT	243 306	VU	243 306	VV		
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		À 1 an au plus 2		À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	47 724		47 724			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 122		60 122			
Personnel et comptes rattachés		8C	14 958		14 958			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 840		17 840			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	14 629		14 629			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	95 496		95 496			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	3 498		3 498			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	254 268	VZ	254 268			
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	37 212	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	62 853					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Ne pas utiliser avant 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐*	Exercice N clos le 31/12/24

I. RÉINTÉGRATIONS

							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	70 625
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D du CGI)	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX			XW	761
	Amendes et pénalités	WJ	761	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							I7	18 129
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
		- imposées au taux de 0%						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	89 515

II. DÉDUCTIONS

							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)				XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 *sexies*)	L2		J.E.I. (art. 44 *sexies* A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 *terdecies*)	PA	
	ZFU – TE (art. 44 *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	89 515	
	Déficit (II moins I)			XJ
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	89 515	XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL 2058A-SD

EXTENSION 1

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

Libellé	Montant

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL 2058A-SD

EXTENSION 2

DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Montant

⑩ **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
	YN		YO	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau n° 2058-A-SD :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

REF. 2058-B-SD 2024

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐*

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	12 069	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	21 767	
Prélèvements sur les réserves	ØE		
TOTAL I	ØF	33 836	

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
Dividendes		ZE	
Autres répartitions		ZF	
Report à nouveau		ZG	
(N.B : le total I doit être égal au total II) **TOTAL II**		ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ
- Engagements de crédit-bail immobilier						YR
- Effets portés à l 'escompte et non échus						YS

DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

- Sous-traitance						YT 329 363
- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ 11 128
- Personnel extérieur à l'entreprise						YU
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS 12 664
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV
- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST 100 756
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ 453 910

DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

- CFE et CVAE						YW 1 483
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z 5 834
Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD						YX 7 317

TVA

- Montant de la TVA collectée	YY	154 355
- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	129 925

DIVERS

- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022) *	ØB	154 355	
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
- Numéro de centre agréé * XP	ZR		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI	RH		

- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale — JH — n° SIRET de la société mère du groupe — JJ

EBP Informatique 2025

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES**

DGFiP N° 2059-A-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☒ *

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		1	2	3	4	5	6
I – IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
					Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
						19%	15% ou 12,80%	0%	
			7	8	9	10			11
I – IMMOBILISATIONS *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II – AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C du CGI.

2059-A-SD enhanced 2024

2059A

Détermination des plus et moins-values

Extension 2

Plus-values, moins-values-Autres éléments : divers

Libellé	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19%
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre ☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ne pas imprimer cette zone

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'IS
❷ Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2025

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
①	②	③	④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

ERP informatique 2027

16 **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2059-E-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	SARL ABC BATIMENT			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Données en nombre de mois	12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		YP	9
	- Dont apprentis	YF	
	- Dont handicapés	YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 343 466
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 343 466

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	6

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	491 458
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	434 653
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	926 114

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 – total 3)	OG	417 359

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n^{os} 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n^{os} 1329-AC et 1329-DEF.	SA	417 359

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 343 466	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	9
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2024		GZ	31/12/2024
Date de cessation	HR	/ /			

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § *Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § *Déclaration des effectifs*

EBP Informatique 2025

2024

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD **2024**

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 31122024 N° SIRET 79048262400026

Dénomination de l'entreprise ABC BATIMENT

Adresse (voie) 62, RUE DES PAPETERIES

Code postal 68000 Ville COLMAR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR | Nom patronymique BINGOL | Prénom(s) ALI | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 01/01/1987 | N° Département 99 | Commune TEKIRDAG | Pays FR

Adresse : N° 5 | Voie RUE DE PRAGUE | Code postal 68000 | Commune COLMAR | Pays FR

Tire (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Mod. millésime 2024

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G-SD **2024**

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2024 N° SIRET 79048262400026

Dénomination de l'entreprise ABC BATIMENT

Adresse (voie) 62, RUE DES PAPETERIES

Code postal 68000 Ville COLMAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2025

ebp SOLUTIONS DE GESTION

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	790482624
Désignation du déclarant	ABC BATIMENT 62, RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR 0388659769
Code activité NAF	4333Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil	
	☐ Comptable	SARL VOGEST
	☐ Cabinet Conseil	
	☒ Expert - Comptable	

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2024
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR

EBP Informatique 2024

2024 CALC219BF4

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	ABC BATIMENT
Numéro SIRET du principal établissement	79048262400026
Code APE	4333Z

Adresse du siège social si différente	

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	89 515
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitations CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois/12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	42 500

l	**III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	47 015
m	**IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %** (d-j-k)	

EBP Informatique 2025

SARL ABC BATIMENT

Détail du bilan simplifié

Rubriques	01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation	
			Montant	%

SARL ABC BATIMENT

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	 %

Détail du bilan - Actif

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	 %
Installations techniques, matériels et out. industriels		**7 379**	**7 532**	**(153)**	**-2.03**
2154	Matériels industriels	17 496	16 410	1 086	6.62
2155	Outillage industriel	708	708		0.00
28154	Amortissement matériels industriels	(10 410)	(9 407)	(1 003)	-10.66
28155	Amortissement outillage industriels	(414)	(178)	(236)	-132.35
Autres immobilisations corporelles		**33 359**	**30 056**	**3 303**	**10.99**
2182	Matériel de transport	56 211	42 842	13 369	31.21
2183	Matériel de bureau et matériel informat	17 345	17 345		0.00
28182	Amortissement matériel de transport	(25 515)	(17 970)	(7 546)	-41.99
28183	Amortissements matériels informatiques	(14 681)	(12 161)	(2 521)	-20.73
Autres immobilisations financières		**441**	**441**		**0.00**
275	Dépot et cautionnements verses	441	441		0.00
	Actif immobilisé	*41 179*	*38 030*	*3 150*	*8.28*
Clients et comptes rattachés		**229 248**	**155 875**	**73 373**	**47.07**
411	Clients		30 000	(30 000)	-100.00
4110OLRY	OLRY BOIS		28 713	(28 713)	-100.00
4111CHAT	SARL LE CHATEAU	950		950	0.00
4111FBI	SCI FBI	1 128	1 128		0.00
4111FON	FONCIA ABFC MULHOUSE	1 700		1 700	0.00
4112ALTI	ALTIA SAS	401	401		0.00
4112AMA	SASU AMATTEC	1 728	1 728		0.00
4112ARL	ARLOGIS - RHIN HABITAT	132	480	(348)	-72.50
4112AVAK	AVAKIAN & ONIMUS	100	100		0.00
4112CALL	SCCV CALLIOPE	783	783		0.00
4112CERN	SCI CERNAY THUR	534	534		0.00
4112CLO	SCCV LE CLOS DES TULIPES	32 084		32 084	0.00
4112COST	DA COSTA DANIEL	516	516		0.00
4112EMER	SCCV EMERGENCE DES MARAICHERS	765	765		0.00
4112GASM	GASMI ADNEN	516	516		0.00
4112HUITA	SCI LE 8A		8 424	(8 424)	-100.00
4112KEMB	SCCV KEMBS	1 232	1 232		0.00
4112NES	MR NESCI	1 179		1 179	0.00
4112REIM	REIMAX RESIDENTIEL SAS	1 448	1 448		0.00
4112SAG	SCI SAGA	2 003	7 080	(5 077)	-71.70
4112SCCV	SCCV SAINT LOUIS HUNINGUE	43 381	4 699	38 682	823.24
4112TRIA	SCI TRIANON KEMBS	1 756	1 756		0.00
4112TRMV	TRIANON MULHOUSE VILLE	7 756	7 756		0.00
4112TRSL	SNC TRIANON ST-LOUIS FRATERNITE	5 867	5 867		0.00

SARL ABC BATIMENT

Détail du bilan - Actif

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024	01/01/2023 31/12/2023	Variation	
		12	12	Montant	%
Clients et comptes rattachés		**229 248**	**155 875**	**73 373**	**47.07**
4112VZ	SCI VZ HABITATION	13 509	2 992	10 517	351.51
4117	Clients - Retenues de garantie TVA 20%	22 866	4 488	18 379	409.55
416	Clients douteux ou litigieux	1 200	1 200		0.00
4181	Clients - Factures à établir	85 714	43 270	42 444	98.09
Autres créances		**13 617**	**12 705**	**912**	**7.18**
421DEM	DEMIREL TALHA	432	432		0.00
421KIL	KILIC OZKAN	880		880	0.00
421TIM	GURKAN TIMIRLI	622		622	0.00
445619	TVA déductible auto-liquidée		6 119	(6 119)	-100.00
445621	TVA sur immobilisations 20%	2 083	598	1 486	248.48
445666	TVA déductible 20%	1 769	3 151	(1 382)	-43.87
445667	TVA déductibles 10%	4		4	0.00
445719	TVA collectée auto-liquidée	5 422		5 422	0.00
4673	STENGER André KAREN DENEUVILLE	2 406	2 406		0.00
Disponibilités		**75 785**	**80 724**	**(4 940)**	**-6.12**
5121	Crédit Mutuel	54 814	58 954	(4 140)	-7.02
530	Caisse	20 971	21 770	(800)	-3.67
Actif circulant & charges constatées d'avance		*318 650*	*249 304*	*69 346*	*27.82*
Total général		*359 829*	*287 333*	*72 495*	*25.23*

Détail du bilan - Passif

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	 %
Capital social ou individuel		**1 000**	**1 000**		**0.00**
101	Capital	1 000	1 000		0.00
Réserve légale		**100**	**100**		**0.00**
1061	Réserve légale	100	100		0.00
Report à nouveau		**33 836**	**12 069**	**21 767**	**180.36**
110	Report à nouveau (solde créditeur)	52 993	31 225	21 767	69.71
119	Report à nouveau (solde débiteur)	(19 156)	(19 156)		0.00
Résultat de l'exercice		*70 625*	*21 767*	*48 858*	*224.46*
Capitaux propres		*105 561*	*34 936*	*70 625*	*202.15*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**47 724**	**73 365**	**(25 641)**	**-34.95**
1641	Prêt garantie par l'Etat - 00022178207	28 876	73 365	(44 489)	-60.64
1642	Prêt garantie par l'Etat - 00022178210	18 848		18 848	0.00
Emprunts et dettes financières divers			**3 591**	**(3 591)**	**-100.00**
4551	C/c BINGOL Ali		3 591	(3 591)	-100.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**60 122**	**84 860**	**(24 738)**	**-29.15**
401	Fournisseurs		4 307	(4 307)	-100.00
401ALS	ALSACE CARREAUX	3 232	3 924	(692)	-17.64
401ARL	MAISONS ARLOGIS		1 506	(1 506)	-100.00
401AUB	ESPACE AUBADE - SANISITT	7 285		7 285	0.00
401BAT	BATIBOIS ALSACE		3 811	(3 811)	-100.00
401BER	BERNER	1 579		1 579	0.00
401BIG	BIG MAT	3 327	15 737	(12 410)	-78.86
401CAR	CARBURANT	114	35	79	224.98
401CARM	CARMAT CARRELAGE	24 929	28 596	(3 668)	-12.83
401DECO	DECO-6	120	1 375	(1 255)	-91.28
401DIS	DISPANO BOIS PANNEAUX MENUISERIE	639	639		0.00
401ERA	ERASLAN PEINTURE	1 500		1 500	0.00
401FOR	FORGIARINI	6 757	5 332	1 426	26.74
401GED	GEDIMAT		6 966	(6 966)	-100.00
401IKA	IKAR INGENIERIE		1 038	(1 038)	-100.00
401KAC	KACAR UFUK	1 000		1 000	0.00
401KARA	AHMET KARAMESE		3 900	(3 900)	-100.00
401MACC	MACC		1 377	(1 377)	-100.00
401PP	POINT.P	788		788	0.00

SARL ABC BATIMENT

Détail du bilan - Passif

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024	01/01/2023 31/12/2023	Variation	
		12	12	Montant	%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**60 122**	**84 860**	**(24 738)**	**-29.15**
401RES	RESTAURANT		35	(35)	-100.00
401SCH	SCHREIBER-RELIUS	101		101	0.00
401SPE	SPE	7 244	4 673	2 571	55.02
401SUE	SUEZ ENVIRONNEMENT - SITA	656	714	(58)	-8.17
401VIA	VIAXEL LEASE	659	647	12	1.86
401WUR	WURTH	192	247	(55)	-22.16
Dettes fiscales et sociales		**146 422**	**90 581**	**55 840**	**61.65**
421BING	BINGOL Meral	818	805	12	1.55
421KIL	KILIC OZKAN		540	(540)	-100.00
421KOC	KOCAN TOLGA	342	342		0.00
421OLGUN	OLGUN Halil	258	258		0.00
421SAFI	SAFI Safiullah	1 210		1 210	0.00
421SELA	MUHAMMED KHIL Selab	1 885		1 885	0.00
421SHIR	MUHAMMAD Khil Shir Agha	2 250		2 250	0.00
421TAYA	TAYAR Refik	2 494	1 851	643	34.76
421TIM	GURKAN TIMIRLI		1 658	(1 658)	-100.00
421UNVE	UNVER Furkan	1 346	1 803	(457)	-25.33
421VUR	VURAL CELIL	1 958	1 850	108	5.85
421WAFS	WAFADAR Shafiq Mohamed	1 298	1 300	(2)	-0.17
425	Personnel - Avances et acomptes	1 100		1 100	0.00
431	URSSAF Alsace	6 594	5 338	1 256	23.53
4371	SAF BTP VIE	363		363	0.00
4372	Mutuelle	671	671		0.00
4373	PRO BTP Retraite	7 358	7 173	185	2.58
4374	PRO BTP Prévoyance	115	849	(734)	-86.44
4375	CI BTP	1 033	11 265	(10 233)	-90.83
4381	URSSAF DES INDEPENDANTS	1 706	1 706		0.00
4421	Retenue à la source IR		30	(30)	-100.00
444	Etat - Impôts sur les bénéfices	14 629	4 326	10 303	238.16
44551	TVA à décaisser	13 313	14 693	(1 380)	-9.39
445619	TVA déductible auto-liquidée	5 422		5 422	0.00
445713	TVA collectée 10%	450	1 078	(628)	-58.24
445716	TVA collectée 20%	76 311	24 957	51 354	205.77
445719	TVA collectée auto-liquidée		6 119	(6 119)	-100.00
447	Autres impôts,taxes et versements assim	135		135	0.00
4486	Autres charges à payer	3 363	1 971	1 392	70.66
Total des dettes & comptes de régularisation		*254 268*	*252 397*	*1 870*	*1*
Total général		*359 829*	*287 333*	*72 495*	*25.23*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Rubriques	31/12/2024		31/12/2023		Variations	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Ventes de marchandises + Production	1 343 466	100.00	969 874	100.00	373 592	38.52
Ventes de marchandises						
Transferts de charges d'exploitation affectés à la marge commerciale		0.00		0.00		
Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	1 343 466	100.00	969 874	100.00	373 592	38.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Déstockage de production						
Production de l'exercice	1 343 466	100.00	969 874	100.00	373 592	38.52
Transferts de charges d'exploitation affectés à la valeur ajoutée						
Consommation de l'exercice en provenance de tiers	945 367	70.37	675 107	69.61	270 261	40.03
Valeur ajoutée	398 099	29.63	294 768	30.39	103 332	35.06
Subventions d'exploitation		0.00		0.00		
Transferts de charges d'exploitation affectés à l'E.B.E.						
Impôts, taxes et versements assimilés	7 317	0.54	5 130	0.53	2 187	42.63
Charges de personnel	284 736	21.19	248 711	25.64	36 025	14.48
Excédent brut d'exploitation / Insuffisance brute d'exploitation	106 046	7.89	40 926	4.22	65 119	159.11
Reprises sur charges d'exploitation et transferts de charges	649	0.05		0.00	649	
Autres produits	6	0.00	9	0.00	(2)	-25.06
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 305	0.84	6 785	0.70	4 520	66.61
Autres charges	3	0.00	36	0.00	(32)	-90.82
Résultat d'exploitation	95 393	7.10	34 114	3.52	61 279	179.63
Quote- part de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières	5 877	0.44	1 844	0.19	4 034	218.77
Résultat courant avant impôts	89 515	6.66	32 270	3.33	57 245	177.39
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	761	0.06	6 177	0.64	(5 416)	-87.68
Résultat exceptionnel	(761)	-0.06	(6 177)	-0.64	5 416	-87.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
Impôts sur les bénéfices	18 129	1.35	4 326	0.45	13 803	319.07
Résultat de l'exercice	70 625	5.26	21 767	2.24	48 858	224.46
Produits des cessions d'éléments d'actif						
Valeur comptable des éléments d'actif cédés						
Résultat net sur cession						

EBP Informatique 2025

Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	 %
Marge commerciale					
Production vendue		**1 343 466**	**969 874**	**373 592**	**38.52**
7041	Travaux à TVA 20%	1 231 740	792 685	439 055	55.39
7042	Travaux à TVA 10 %	20 569	23 001	(2 433)	-10.58
7043	Travaux à TVA Autoliquidation	159 427	133 658	25 770	19.28
7044	Travaux Facture à établir	(43 270)	20 530	(63 800)	-310.76
7062	Préstations de services à TVA 20.00 %	(25 000)		(25 000)	0.00
Production de l'exercice		*1 343 466*	*969 874*	*373 592*	*38.52*
Consommation de l'exercice en provenance de tiers		**945 367**	**675 107**	**270 261**	**40.03**
601	Achats stockés - Matières premières 20%	491 458	368 826	122 631	33.25
6031	Variation des stocks de matières premiè		16 464	(16 464)	-100.00
604	Achat d'études et préstations de servic	316 103	176 001	140 102	79.60
6042	Frais de métrés	13 260		13 260	0.00
60611	Frais de carburant	19 024	19 257	(233)	-1.21
6063	Fournitures d'entretien et petit équipe	16 378	6 507	9 871	151.71
6064	Fournitures administratives	85	535	(450)	-84.11
6068	Autres matières et fournitures	13 233	25 991	(12 758)	-49.09
6122	Crédit-bail Ford 330 L3H2 - contrat n°6		5 137	(5 137)	-100.00
6123	Crédit-bail Ford Transit - Contrat n°65	8 129	5 988	2 140	35.74
6133	Locations garage - ASCM	8 100	4 200	3 900	92.86
6135	Locations mobilières	3 028	1 465	1 563	106.73
6155	Entretien et réparation sur biens mobil	8 632	4 307	4 325	100.40
6161	Assurance multirisques	10 621	8 357	2 263	27.08
6162	Assurances crédit bail	735	959	(223)	-23.28
6167	Assurance prêt	986		986	0.00
6226	Honoraires	12 615	5 684	6 931	121.94
6227	Frais d'actes et contentieux	49	788	(740)	-93.83
6228	Divers		8 542	(8 542)	-100.00
6231	Annonces et insertions	217	2 794	(2 577)	-92.24
6241	Transports sur achats		50	(50)	-100.00
6251	Voyages et déplacements	13 501	8 723	4 778	54.77
6256	Missions	177	1 822	(1 644)	-90.26
6257	Réceptions	107	84	23	27.86
6262	Frais télephone	1 280	907	373	41.08
6278	Autres frais et commissions sur prestat	1 508	1 718	(210)	-12.24
6288	Traitement des déchets	6 143		6 143	0.00
Valeur ajoutée		*398 099*	*294 768*	*103 332*	*35.06*

SARL ABC BATIMENT

Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024	01/01/2023 31/12/2023	Variation	
		12	12	Montant	%
Impôts, taxes et versements assimilés		**7 317**	**5 130**	**2 187**	**42.63**
6312	Taxe d'apprentissage	752	599	153	25.52
6313	Participation des employeurs à la forma		104	(104)	-100.00
6333	Contribution à la formation pro	2 583	1 933	650	33.62
63511	Cotisation foncière des entreprises	1 483	43	1 440	3348.84
6354	Droit d'enregistrement et de timbre	983	3	980	34892.17
63781	CSG déductible	1 516	2 448	(932)	-38.07
Charges de personnel		**284 736**	**248 711**	**36 025**	**14.48**
6411	Salaires	154 356	158 396	(4 041)	-2.55
6414	Indemnités et avantages divers	12 433	8 158	4 276	52.41
64143	Indéminités de rupture conventionnelle	6 300		6 300	0.00
644	Rémunération du travail de l'exploitant	36 000	22 300	13 700	61.43
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 247	16 829	(2 582)	-15.34
6452	Cotisations aux mutuelles	4 958	4 224	734	17.38
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 500	3 320	(820)	-24.69
6454	Cotisations aux prévoyances	6 601	6 006	595	9.90
6458	Cotisations aux autres organismes socia	27 572	3 156	24 415	773.53
646	Cotisations sociales personnelles de l'	19 386	24 624	(5 238)	-21.27
6461	Cotisations prévoyance gérant		1 303	(1 303)	-100.00
6475	Médecine du travail,pharmacie	384	396	(12)	-3.03
Excedent brut d'exploitation / Insufisance d'exploitation		*106 046*	*40 926*	*65 119*	*159.11*
Reprises sur charges d'exploitation et transferts de charges		**649**		**649**	
791	Transfert de charges d'exploitation	649		649	0.00
Autres produits		**6**	**9**	**(2)**	**-25.06**
758	Produits divers de gestion courante	6	9	(2)	-25.06
Dotations aux amortissements et aux provisions		**11 305**	**6 785**	**4 520**	**66.61**
68112	Dotations aux amort. immobilisations co	11 305	6 785	4 520	66.61
Autres charges		**3**	**36**	**(32)**	**-90.82**
658	Autres charges de gestion courante	3	36	(32)	-90.82
Résultat d'exploitation		*95 393*	*34 114*	*61 279*	*179.63*
Charges financières		**5 877**	**1 844**	**4 034**	**218.77**
6611	Intérêts des emprunts et dettes	2 148	190	1 958	1031.72
6615	Intérêts des comptes courants et des dé	2 782	1 654	1 128	68.22

SARL ABC BATIMENT

Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion

Rubriques		01/01/2024 31/12/2024 12	01/01/2023 31/12/2023 12	Variation Montant	Variation %
Charges financières		5 877	1 844	4 034	218.77
665	Escomptes accordés	947		947	0.00
Résultat courant avant impôts		*89 515*	*32 270*	*57 245*	*177.39*
Charges exceptionnelles		761	6 177	(5 416)	-87.68
6711	Pénalités sur marchés (et dédits payés		99	(99)	-100.00
6712	Pénalités et amendes fiscales et pénale	261	6 078	(5 817)	-95.71
6713	Majourations retard de paiement	500		500	0.00
Résultat exceptionnel		*(761)*	*(6 177)*	*5 416*	*87.68*
Impôts sur les bénéfices		18 129	4 326	13 803	319.07
695	Impôts sur les bénéfices	18 129	4 326	13 803	319.07
Résultat de l'exercice		*70 625*	*21 767*	*48 858*	*224.46*

Tableau de financement

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Variations
Ressources			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	106 625	44 067	142
+ Dotations aux amortissements et provisions	11 305	6 785	67
- Reprises sur charges calculées			
- Quote-part subvention d'investissement virée au résultat			
+ ou – Résultat sur cession d'actifs immobilisés			
Capacité d'autofinancement	117 930	50 852	132
- Retraits de l'exploitant			
Capacité d'autofinancement net	117 930	50 852	132
+ Réduction rattachée des participations			
+ Cession d'éléments d'actif immobilisés (- T.V.A. reversée)			
+ Réduction des immobilisations financières			
+ Augmentation du capital ou apports de l'exploitant			
+ Augmentation des dettes financières	37 212		
+ Subventions d'investissement reçues			
Total des ressources	155 142	50 852	205
Emplois			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	14 455	21 423	(33)
Acquisitions d'immobilisations financières			
Total des investissements	14 455	21 423	(33)
Prélèvements sur capital - Dividendes			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réductions de capital			
Remboursement dettes financières	62 853	25 076	151
Total des emplois	77 308	46 499	66
Variation fonds de roulement	77 835	4 353	1 688

EBP Informatique 2025

Origine de la variation de trésorerie

RUBRIQUES	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant brut)			
Clients et comptes rattachés (Montant brut)	229 248	155 875	47
Autres créances (Montant brut)	13 617	12 705	7
Dettes (hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	60 122	84 860	(29)
Fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes (1)	146 422	94 173	55
Besoin en fonds de roulement	36 321	(10 453)	(447)
Fonds de roulement	112 106	70 271	60
Trésorerie	75 785	80 724	(6)

(1) Y compris intérêts courus sur emprunts

EBP Informatique 2025

SARL ABC BATIMENT

Capacité d'autofinancement

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Variations
Excédent brut d'exploitation	106 046	40 926	65 119
+ Transfert de charges d'exploitation	649		649
+ Autres produits d'exploitation	6	9	(2)
- Autres charges d'exploitation	3	36	(32)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	5 877	1 844	4 034
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	761	6 177	(5 416)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	18 129	4 326	13 803
Capacité d'autofinancement	81 930	28 552	53 378

EBP Informatique 2025

ABC BATIMENT
EURL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 790 482 624,
dont le siège social est situé : 62 RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le quinze juin,
à quatorze heures,

Au siège social, 62 RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR

Monsieur Ali BINGOL, demeurant 5 RUE DE PRAGUE 68000 COLMAR

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros chacune émises par la société ABC BATIMENT,

Associé unique et seul Gérant de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Ali BINGOL.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Ali BINGOL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération du Gérant sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution

L'associé unique, après lecture de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 70 625,06 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 70 625,06 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 104 461,24 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 18 500,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 185,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 32 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 320,00 euros

Troisième résolution

L'associé unique précise qu'en application de l'article R223-26 du Code de commerce, la convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce résumée ci-dessous, sera portée au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention poursuivie

1. C/C BINGOL ALI

Solde au 31 décembre 2024 : 0,00 euro.
Compte non rémunéré.
L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Ali BINGOL.

Quatrième résolution

L'associé unique rappelle en tant que de besoin la rémunération qu'il a perçue en contrepartie de ses fonctions de Gérant au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 36 000,00 euros.

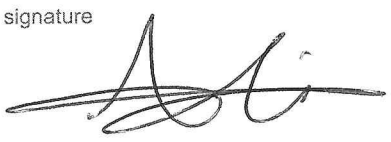
Cinquième résolution

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Ali BINGOL

Zone de signature



ABC BATIMENT
EURL au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 790 482 624,
dont le siège social est situé : 62 RUE DES PAPETERIES 68000 COLMAR

RAPPORT DE GESTION
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le soussigné, Monsieur Ali BINGOL associé unique et Gérant de la société, a, conformément aux dispositions légales et statutaires et en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires enregistre une progression de 38,52 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté.

Il est à relever par ailleurs que l'évolution relative des charges d'exploitation au chiffre d'affaires a été contrôlée.

L'exercice se clôture par un résultat d'exploitation bénéficiaire qui enregistre une progression par rapport à l'an passé.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice et progresse par rapport à l'exercice précédent.

Pour conclure cette présentation, le total du bilan a progressé.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société (L225-100-1 Code de commerce sur renvoi de l'article L223-26 al 6 dudit code)

L'analyse de l'évolution des affaires de la société a été présentée ci-avant et sera complétée au chapitre « Examen des comptes et résultats » par une présentation détaillée des principaux postes du compte de résultat. En complément, conformément aux dispositions légales susvisées et afin de faciliter la compréhension du lecteur, ces analyses sont assorties d'une présentation de l'évolution des indicateurs clés suivants :

Situation d'endettement de la société et capacité de remboursement

Endettement net

A titre liminaire, il est rappelé au lecteur que « l'endettement net » représente la position créditrice ou débitrice de notre entreprise vis-à-vis de ses tiers financeurs, hors cycle d'exploitation. C'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et les dettes sociales. Il correspond en effet au montant net des dettes après déduction des liquidités.

Vous noterez ainsi qu'en présence d'un endettement net négatif, la valeur de l'endettement net est inférieure à celle de la trésorerie. Dans cette situation, la trésorerie est excédentaire.

Ceci expliqué, il est précisé que le niveau d'endettement net de la société s'élève à - 28 061 euros, contre - 3 768 euros à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une baisse importante.

Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net met en évidence le poids de l'endettement net de notre entreprise par rapport à ses capitaux propres.

Il ressort pour l'exercice à - 26,58 %, contre - 10,79 % à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une baisse de - 146,46 %.

Capacité d'endettement

La capacité d'endettement de la société s'élève ainsi à 133 622 euros, contre 38 704 euros à la clôture de l'exercice précédent, marquant une hausse importante.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ressort quant à elle à 81 930 euros, contre 28 552 euros l'an passé, traduisant ainsi une hausse de 186,95 %.

Capacité de remboursement

Ainsi pour conclure, la capacité de remboursement de la société ressort à - 0,34, contre - 0,13 l'an passé.

Excédent brut d'exploitation

A titre liminaire, il est rappelé que la société emploie 13 salariés cette année (contre 7 l'an passé).

L'excédent brut d'exploitation ressort à 106 046 euros, contre 40 926 euros à la clôture du précédent exercice, traduisant ainsi une hausse de 159,11 %.

Principaux risques et incertitudes

La société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée sur son activité et sa trésorerie, notamment s'agissant des effets de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières particulièrement importante cette année en France et également de l'impact des mesures économiques liées au conflit en Ukraine. Elle a élaboré les traitements appropriés pour essayer d'en limiter les effets.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est à rapporter depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons poursuivre nos efforts d'amélioration du chiffre d'affaires.

Nous allons également poursuivre nos efforts de maîtrise des charges d'exploitation.

Ces actions devraient favoriser une hausse durable de la rentabilité.

Nous devrions ainsi pérenniser la capacité bénéficiaire de l'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 343 466 euros, contre 969 874 euros pour l'exercice précédent. Il enregistre ainsi une progression de 38,52 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 655 euros, contre 9 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de matières premières et variations de stocks s'élève à 491 458 euros, contre 385 290 euros à la clôture du précédent exercice. Il représente 36,58 % de la production générée au cours de l'exercice écoulé, contre 39,73 % à la clôture de l'exercice précédent.

Le coût d'achat des matières premières a été plus important cette année.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 453 910 euros, contre 289 816 euros pour l'exercice précédent.

Il représente 33,79 % du chiffre d'affaires réalisé, contre 29,88 % du chiffre d'affaires de l'an passé.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 317 euros.

Les rémunérations, charges incluses, s'établissent à 284 736 euros, contre 248 711 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 11 305 euros, contre 6 785 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 3 euros, contre 36 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 248 729 euros, contre 935 769 euros pour l'exercice précédent.

Elles représentent 92,95 % du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice, contre 96,48 % du chiffre d'affaires comptabilisé l'an passé.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 95 393 euros, contre 34 114 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à - 5 877 euros, contre - 1 844 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 89 515 euros, contre 32 270 euros pour l'exercice précédent.

En outre la société enregistre un résultat exceptionnel de - 761 euros, contre - 6 177 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés ressort à la clôture de l'exercice à un montant de 18 129 euros, contre 4 326 euros à l'issue de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 70 625 euros, contre un bénéfice de 21 767 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé enregistre ainsi une progression importante.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 359 829 euros, contre 287 333 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 70 625,06 euros.

Le compte « report à nouveau » présente un solde positif de 33 836,18 euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice ainsi :

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 18 500,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 185,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 32 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 320,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

Succursales de la société

En application de l'article L232-1 du Code de commerce, il est rappelé que la société n'exploite aucune succursale en dehors de l'établissement principal.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce feront l'objet d'une présentation détaillée.

La liste desdites conventions sera mentionnée au Registre des décisions en application de l'alinéa 4 de l'article susvisé.

Je vous invite à adopter le texte des décisions qui sont soumises à votre décision.

Le Gérant

Zone de signature

